

marqueront les dernières heures de la CCEI ou des rencontres futures. Nous espérons que l'hésitation et, à l'occasion, le refus, d'aborder les responsabilités des pays en développement n'entacheront plus notre dialogue. Cette attitude n'a pour seul effet que de gêner nos efforts en vue de gagner des appuis populaires en faveur des questions du développement. Trois aspects s'imposent à notre attention. D'abord, les mesures que les pays en développement doivent prendre pour s'aider eux-mêmes; à mon avis, on ne peut prétendre qu'un tel débat empiéterait plus sur la souveraineté nationale des intéressés qu'un débat analogue sur les ressources et les politiques des pays développés. En second lieu, nous aimerions qu'on accorde plus d'attention aux responsabilités que les pays en développement, en particulier ceux dont la balance des paiements est positive, doivent assumer au chapitre du bien-être des autres pays en développement. Leur participation aux efforts internationaux est indispensable bien que nous acceptions la plus grande partie de ce fardeau. Enfin, nous aimerions une meilleure entente quant aux responsabilités que devraient assumer les pays en développement pour le bon fonctionnement du système international. Cela suppose qu'on soit disposé à fixer des priorités à la multitude de revendications d'ordre international. Cela veut dire qu'on accepte le principe que les arrangements sur les produits de base doivent permettre la participation tant du producteur que du consommateur. Cela veut aussi dire qu'il faut créer un climat économique susceptible d'accélérer les investissements et les mouvements des capitaux destinés au développement. J'ajouterai aussi que les pays en développement devraient, selon leurs capacités, s'engager à participer aux négociations commerciales multilatérales, à contribuer aux stocks céréaliers et à consolider les autres arrangements internationaux. Comme je l'ai dit, il s'agit peut-être là de jalons pour l'avenir.

Il y a longtemps que la politique et la diplomatie ont été définies comme l'art du possible. Un historien canadien, cherchant à définir l'esprit canadien, a suggéré qu'il tenait à cette juste perception du possible. C'est dans cette perspective que je voudrais conclure en vous soumettant que la CCEI a souligné deux vérités fondamentales de l'interdépendance de la collectivité mondiale. La première est que notre priorité fondamentale doit être le rétablissement de l'économie internationale. Tous les pays en profiteront et, pour cette raison, tous en sont responsables. Nous sommes loin de la théorie du ruissellement voulant que les pays en développement tirent profit d'un accroissement des échanges à l'intérieur du monde industrialisé. C'est au contraire la prise de conscience que le système financier international, le commerce mondial et nos propres économies exigent tout un renforcement fondamental si l'on ne veut pas entraver le rôle de moteur du développement qu'ils doivent jouer dans d'autres pays. La deuxième vérité fondamentale, c'est que les transformations nécessaires ont déjà débuté. Parfois elles sont structurales et douloureuses. Nous sommes conscients que les pays en développement chercheront à obtenir des transferts massifs de ressources et parfois des transformations radicales dans le système monétaire et commercial. Nous espérons qu'en retour les pays en développement sont aussi